



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE



MOT DU MAIRE

PHOTO: WON GIROUX



En octobre dernier, j'ai demandé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation de territoire (MAMOT) la tenue d'une enquête sur l'ensemble des actes municipaux de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis 2006. Cette requête a été accueillie favorablement et est toujours en cours de réalisation. À terme, cette nécessaire démarche nous donnera un portrait clair et complet de la gestion des dix dernières années et, le cas échéant, permettra d'apporter des correctifs. .

Il importe de savoir d'où on vient pour savoir où on va.

Cela dit, si la connaissance du passé est importante dans la démarche de redressement en cours, celle du présent l'est tout autant sinon plus. Or, au cours des derniers mois, j'ai relevé à de nombreuses occasions des faits troublants quant au fonctionnement actuel de notre ville; les médias en ont fait grandement état. Il procède désormais de l'évidence qu'une importante dissension s'est installée au sein du conseil municipal et que, quoique cela n'affecte que très peu ou pas les services directs à la population, l'appareil politique est quant à lui largement perturbé. Face à cette situation, j'ai récemment contacté le cabinet du ministre Coiteux et ai demandé de l'aide. La réponse ne s'est pas fait attendre et est venue par l'entremise du sous-ministre en titre du MAMOT, monsieur Sylvain Boucher. Le 8 mars 2016, ce dernier m'a adressé une lettre (ici reproduite) par le biais de laquelle il offre au conseil municipal de déléguer un observateur qui viendra s'enquérir de la situation et éventuellement proposer des pistes de solutions. Le conseil municipal a adopté le jour même en séance extraordinaire une résolution accueillant favorablement l'offre du sous-ministre.

Je salue la réponse prompte et positive du MAMOT à la demande d'aide que je lui ai adressée et considère que cette nouvelle étape s'inscrit favorablement dans ma volonté de mettre de l'ordre à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Sylvain Juneau, maire
Saint-Augustin-de-Desmaures

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Québec Le sous-ministre

Québec, le 8 mars 2016

Monsieur Sylvain Juneau
Maire
Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

Monsieur le Maire,

Le cabinet m'a informé de votre appel et de vos préoccupations concernant le fonctionnement de la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.

En vertu de l'article 7 de la loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministre doit veiller à la bonne administration du système municipal dans l'intérêt des municipalités et de leurs citoyens. À cet effet, le ministre doit notamment aider à soutenir les municipalités dans l'exercice de leurs fonctions (art 7, al. 2 par. 5).

En ce sens, il est arrivé dans certaines circonstances que le ministère accompagne les conseils municipaux qui connaissent certaines difficultés. Par conséquent, j'offre à votre conseil de lui déléguer un observateur qui irait s'enquérir de la situation et proposer, le cas échéant, des pistes de solution pour faciliter la réconciliation des points de vue.

Si le conseil souhaitait accepter cette offre, il n'a qu'à adopter une résolution à ce sujet et à la transmettre ensuite au Ministère.

Le ministre a également demandé à ce qu'on le tienne régulièrement informé de l'évolution de la situation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sylvain Boucher

Québec Aile Chauveau, 4^e étage 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (Québec) G1R 4J3 Téléphone : 418 691-2040 Télécopieur : 418 644-9863 www.mamrot.gouv.qc.ca

Montréal 800, rue du Square-Victoria C.P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse Montréal (Québec) H4Z 1B7 Téléphone : 418 691-2040 Télécopieur : 418 644-9863

Reproduction de la lettre reçue.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La maison des jeunes est à la recherche de parents ou d'adultes bénévoles résidant à Saint-Augustin-de-Desmaures et désireux d'investir de 2 à 3 heures par mois au sein de son conseil d'administration. Vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté spécifiquement auprès des jeunes de 12 à 17 ans? Appelez dès maintenant au 418 878 3801.



RESTEZ BRANCHÉS SUR VOTRE VILLE!

www.ville.st-augustin.qc.ca



Des alertes citoyennes en direct sur vos appareils mobiles



<https://www.facebook.com/vstaug>



<https://twitter.com/villesaintaug>

SERVICE DE LA TRÉSORERIE

Païement par Internet Banque TD

Pour faire suite aux nombreuses demandes des citoyens, nous sommes heureux d'annoncer que la **Banque TD Canada Trust** s'ajoute à la liste des institutions financières offrant les services automatisés pour payer votre compte de taxes. Pour la liste complète des institutions financières, veuillez consulter le site Internet.



Subvention pour les aînés

En février dernier, le Mensuel d'information municipale (MIM) faisait mention d'une subvention gouvernementale pouvant être disponible pour les personnes âgées de 65 ans et plus dont le revenu familial ne dépasse pas 50 000\$ et qui ont subi une forte hausse de taxes liée à l'augmentation marquée de la valeur de leur propriété. À cet égard, les formulaires ont été postés par la Ville à la mi-février. Seules les personnes potentiellement admissibles ont reçu le formulaire pour le programme d'aide aux aînés.

Nouveaux propriétaires

Il est possible, si vous êtes un nouveau propriétaire, que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié au nom de l'ancien propriétaire. Ceci s'explique par les délais de traitement de la mise à jour du rôle d'évaluation. Le compte de taxes émis en début d'année demeure en vigueur toute l'année, puisque celui-ci est rattaché à la propriété et non au propriétaire. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures n'émet pas de nouveau compte de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.



Si vous n'avez pas reçu votre compte, ou en cas d'incertitude, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre dossier est à jour en communiquant avec le Service de la trésorerie au 418 878-4662 poste 5306 ou 5315.

Défi Santé 5 30 Équilibre

À nouveau cette année, la Ville vous invite à développer de saines habitudes de vie en relevant le Défi Santé du 31 mars au 11 mai. Consulter le site Internet pour connaître la programmation détaillée.

www.defisante.ca

INTERDICTION DE PELLETER LA NEIGE DANS LA RUE

Après un hiver tardif, mais qui a tout de même fini par apporter son lot de bonnes bordées de neige, le printemps est certes attendu de tous. Si l'on peut compter sur le retour du temps doux pour tout faire fondre, certains voudront aussi se servir de leur pelle pour accélérer le processus. C'est tout à fait compréhensible! Petite consigne toutefois à l'intention des plus pressés: ne pelletez pas la neige dans la rue! Le Règlement sur le déneigement et le stationnement en période hivernale stipule que « nul ne peut projeter, souffler ou déposer un banc de neige ou la neige provenant d'une allée ou d'un terrain public ou privé sur la voie publique ». Merci de votre collaboration!



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Collecte des ordures et recyclage 	RAPPEL Toutes les 2 semaines en alternance avec le recyclage, un bac à la fois jusqu'au 14 avril 2016. Ordures toutes les semaines par la suite.
Collecte des encombrants 	RAPPEL Prochaine collecte le lundi 2 mai. Inscription par Internet ou par téléphone obligatoire avant 12 h (midi), le vendredi 29 avril.
Collecte des résidus verts 	Le même jour de collecte, à compter de la semaine du 18 avril.
Vieux électroniques/ électriques Friperie St-Augustin	NOUVEAU La Friperie St-Augustin recueille les vieux électroniques tels: ordinateur, TV, écran, téléphone, répondeur, système audio/vidéo. Les rapporter exclusivement à la Friperie au 390, route 138.
Vêtements / menus articles Cloche de dépôt Friperie St-Augustin	NOUVEAU pour le secteur des Bocages Suite à la démolition de l'aréna Activital, la cloche de dépôt du secteur des Bocages a été déménagée au Centre Jean-Marie-Roy situé au 4950, Lionel-Groulx.

AVRIL

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

CULTURE

UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES

À l'exception des expositions, les places sont limitées. Il est donc obligatoire de s'inscrire. Les inscriptions débutent deux semaines avant l'activité. La première journée d'inscription, les gens ne peuvent s'inscrire qu'en se présentant à la bibliothèque Alain-Grandbois ou à la bibliothèque Père-Jean-Marc-Boulé. Par la suite, il est possible de s'inscrire par téléphone.



Pour en savoir plus sur les activités au programme, consultez le portail culturel à l'adresse :

<http://culture.ville.st-augustin.qc.ca>



BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Samedi 19 mars à 10h 15 - Biblioconte *Qui suis-je?*

Dimanche 20 mars à 14h - Spectacle du lapin Florina

Mardi 22 mars à 10h 15 - Heure du conte *Augustine ne rentre plus dans ses bottes*

Mardi 22 mars à 19h - Conférence *Les fines herbes de la terre à table*

Samedi 2 avril à 10h 15 - Biblioconte *Mon poussin*

Mardi 5 avril à 10h 15 - Heure du conte *Les trois souhaits*

Mercredi 6 avril à 19h - Conférence *Alfred Pellan et la couleur de l'imaginaire*

Mardi 12 avril à 19h - Conférence *Plus grand que soi!*

Du 19 mars au 17 avril - Exposition *Non figuratif*



FORMATION INTERNET ET INFORMATIQUE

Jusqu'en avril, vous pouvez vous inscrire à des formations individuelles d'initiation à Internet et à l'informatique qui se donnent à la bibliothèque Alain-Grandbois :

418 878-LIRE (5473)



SERVICE D'AVIS PAR COURRIEL

Demandez au personnel de la bibliothèque Alain-Grandbois de vous inscrire à notre service d'avis par courriel. Ainsi, vous serez aussi prévenu lorsqu'un document réservé est disponible, en plus d'être avisé en cas de retard. Appelez au 418 878-LIRE sur les heures d'ouverture de la bibliothèque pour bénéficier de ce service gratuit.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

Prenez note que des modifications ont été apportées à l'horaire de la bibliothèque Alain-Grandbois. Celle-ci ferme maintenant ses portes à 20h le soir, du mardi au vendredi.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Dimanche	10 h à 17 h
Lundi	Fermé
Mardi	10 h à 20 h
Mercredi	14 h à 20 h
Jeudi	14 h à 20 h
Vendredi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 17 h

POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	15 h 30 à 19 h
Mercredi	Fermé
Jeudi	15 h 30 à 19 h
Vendredi	13 h à 16 h 30
Samedi	9 h 30 à 13 h

MAISON THIBAUT-SOULARD

Vendredi 18 mars et vendredi 8 avril à 9 h 30
Atelier *Créer avec Adé*
avec Adéline Germain

Samedi 19 mars à 14h
Atelier de création avec Émilie Cyr

Jusqu'au 3 avril
Pause - Une exposition des œuvres de Marie-France Roy

Vendredi 8 avril à 19h
Spectacle *Des petits et des GÉANTS*



MAISON OMER-JUNEAU

Cartes, Scrabble, pétanque et même Yoga, la Maison Omer-Juneau propose une programmation des plus diversifiées à l'intention des personnes de 50 ans et plus.

Pour plus de détails, cliquez sur Maison Omer-Juneau sous l'onglet Sports, culture et loisirs du site Internet de la Ville.



INSCRIPTION

LOISIRS PRINTEMPS-ÉTÉ

Il est encore temps de vous inscrire pour plusieurs programmes! Surveillez le site Internet de la Ville, vous y trouverez la programmation Loisirs Printemps/Été 2016. Vous pourrez ensuite vous inscrire aux activités de votre choix. Cet été, on vous invite à bouger tout en profitant de l'extérieur! Vous pourrez également faire l'inscription de vos petits aux camps de quartier ou aux camps spécialisés, le tout au même endroit. Bonne saison à tous!



Inscription aux activités aquatiques Complexe sportif multifonctionnel et CNDF

INSCRIPTION PAR INTERNET SEULEMENT : cndf.qc.ca/sportnet

SESSION DE PRINTEMPS

Du lundi 4 avril au dimanche 12 juin 2016

PRÉINSCRIPTION : Du 14 mars à 18 h au 21 mars 2016 à 12 h

INSCRIPTION : À compter du 21 mars à 18 h

Vérifier attentivement le lieu de votre choix de cours

Aquatique Complexe St-Augustin ou Aquatique CNDF

Information : 418 872-8242 poste 1218

BAINS LIBRES - COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

DU MARDI 5 JANVIER AU DIMANCHE 3 AVRIL 2016

ANNULATION

Vendredi 18 mars: 15 h 30 et 20 h

Samedi 19 mars: 9 h 30, 13 h 30 et 18 h

Dimanche 20 mars: 9 h 30, 13 h 30 et 19 h

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 h 30 à 11 h Bassin récréatif	12 h 15 à 13 h 30 Grand bassin		12 h 15 à 13 h 30 Grand bassin		12 h 15 à 13 h 30 Grand bassin	9 h 30 à 11 h Bassin récréatif
13 h 30 à 15 h 30 Familial Bassin récréatif Grand bassin	16 h 30 à 17 h 50 Bassin récréatif Grand bassin	12 h 15 à 13 h 30 Grand bassin	16 h 30 à 17 h 50 Bassin récréatif Grand bassin	12 h 15 à 13 h 30 Grand bassin	15 h 30 à 16 h 50 Bassin récréatif Grand bassin	13 h 30 à 15 h 30 Familial Bassin récréatif Grand bassin
18 h 45 à 20 h 15 Bassin récréatif Grand bassin	20 h à 21 h 30 Grand bassin		20 h à 21 h 30 Grand bassin		20 h à 21 h 30 Bassin récréatif Grand bassin	18 h à 20 h Bassin récréatif Grand bassin

COMPLEXE SPORTIF

PATINAGE LIBRE

DU 5 JANVIER AU 24 MARS 2016

Mardi : 12 h 30 à 13 h 20

Jeudi : 12 h 30 à 13 h 20

Samedi : 18 h 30 à 20 h 20

Dimanche : 14 h à 15 h 20

Horaire sujet à changement sans préavis

Port du casque protecteur et gants ou mitaines recommandé.

Information et réservation
230, route de Fossambault
418 878-8552, poste 2

sylvain.mercier@ville.st-augustin.qc.ca

AquaFête

Le Complexe sportif met à votre disposition son bassin récréatif pour toutes vos occasions spéciales. La location comprend: une heure dans le bassin et une heure et demie en salle.

Samedi et dimanche:

11 h 15 à 13 h 45
et 16 h 40 à 19 h 10

Information : 418 878-8552, poste 1

COÛTS

Résident
160\$

Non-résident
225\$

Taxes
incluses

Besoin d'une salle pour une réunion, un mariage, une célébration ou autre?

Savez-vous qu'il est possible de louer des salles à Saint-Augustin-de-Desmaures? Que ce soit pour une réception de mariage, une fête d'enfant, une réception funéraire, un baptême, etc., nous avons l'endroit qui vous convient.

Plusieurs salles sont disponibles au centre Delphis-Marais, au centre sociorécréatif les Bocages, au centre communautaire Jean-Marie-Roy et à l'hôtel de ville.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec un agent des réservations au 418 872-0219 poste 1900.